

Titre du poste :	Commis bibliothèque temps partiel
Statut :	Poste 1 - 9 heures / semaine Poste 2 - Remplacements
Service :	Loisirs, culture, vie communautaire
Entrée en fonction :	Le plus tôt possible

À PROPOS DE LA VILLE DE PRÉVOST

La Ville de Prévost, au pied des Laurentides, se caractérise par son engagement envers le **développement durable**. Avec plus de 13 500 habitants, la Ville se démarque par sa forte vitalité et son dynamisme sur le plan résidentiel, commercial et industriel.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité de la coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire, le titulaire de ce poste accueille et informe les usagers de la bibliothèque municipale. Il enregistre les transactions de documents, inscrit les nouveaux utilisateurs et met à jour leurs données personnelles.

EXIGENCES

- ✓ Diplôme d'études secondaires ;
- ✓ Connaissance des logiciels Word, Excel, Outlook et systèmes pertinents ;
- ✓ Facilité d'apprentissage à de nouveaux logiciels ;
- ✓ Maîtrise du français et connaissance de l'anglais usuel ;
- ✓ Expérience de travail dans une bibliothèque, un atout.

QUALIFICATIONS REQUISES

- ✓ Entregent ;
- ✓ Habileté à communiquer verbalement et par écrit ;
- ✓ Notions de base en matière de classement, un atout.

HORAIRE & CONDITIONS DE TRAVAIL

La semaine de travail est variable, principalement répartie de soir et de fins de semaine.

Poste #1 (9 heures / semaine)

L'horaire du poste 9 heures est le vendredi soir et samedi du mois de septembre au mois de juin. La personne peut être appelé pour effectuer des remplacements en plus de son horaire durant cette période. En période estivale, le commis 9 h est à 35 h / semaine, du lundi au vendredi de 11 h à 19 h.

Poste #2 (remplacements)

Possibilité de remplacement au besoin durant l'année scolaire et durant la saison, de semaine jours et soirs et le samedi de jour. Le titulaire du poste est appelé à effectuer des remplacements lors de la période de vacances, lorsque requis.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération offerte est celle déterminée en fonction de la convention collective, 19.19\$/H à 22.58\$/H.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

17 décembre 2023 au emploi@ville.prevost.qc.ca